

aujourd'hui pour le jour du mariage de
 Mlle de St. Louis, quatre-vingt-huit ans, deuxième
 de la République française et épouse de M. de St. Louis
 pardevant moi, Joseph Detat, sur membre du
 Conseil général de la commune de Metz, en le
 jour de décembre mil sept cent quatre-vingt deux
 pour signer les actes destinés à constater les naissances,
 mariages, et décès des citoyens, et comparu en la
 salle de la mairie commune, sous le sceau de la commune
 obligeant à son lieu de domicile en la dite commune
 de Metz, assisté de Philippe Joseph Creuz
 maçon âgé de trente ans, et Marie Alexandrine
 Deschamps femme de Jean Lescontre âgé de trente
 neuf ans demeurant tous deux au portement
 de Paris de Paris, municipalité de Metz, lequel
 déclare à moi Louis Joseph Detat, son officier
 public que Marie Catherine Joseph Creuz veuve
 Marie âgée de vingt quatre ans fille de Jean
 Joseph Creuz, et de Jeanne Antoinette Martine Detat
 Manœuvre, et résidant à Metz, est accouchée
 aujourd'hui pour le jour du présent mariage de son
 ainsé de sexe de mâle dans la maison de
 M. de Metz, d'un enfant mâle que Louis
 Valentin Montesson me présente, et auquel

N.1793.2.1

aujourd'huy premier jour du mois de fevrier
mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxieme
de la republique francaise a six heures du soir
pardevant moy louis joseph delatour membre du
conseil général de la commune de wizerne, élu le
deux de decembre mil sept cent quatre vingt douze
pour dresser les actes destinés a constater les naissances
mariages, et decés des citoyens , est comparu en la
salle de la maison commune , louis valentin montheron
chirurgien acoucheur domicilié en la ditte municipalité
de wizerne, assisté de philippe joseph lereux
maçon agé de trente ans , et marie alexandrine
denecker . femme de jean lescoutre agé de trente
neuf ans demeurant tous dans le departement
du pas de calais , municipalité de wizerne lequel
a déclaré a moi louis joseph delatour officier
public que marie catherine josephe lereux non
marié agée de vingt quatre ans fille de jean
josephe lereux , et de feu antoinette martine declety
manouvrier , et resident a wizerne ; est accouché
aujourd'huy premier jour du present mois de fevrier
a onze heures du matin dans sa maison située
audit wizerne d'un enfant mâle que louis
valentin montheron ma présenté , et auquel
il a donné le prénom, philippe joseph . d'après cette
déclaration que les citoyens philippe joseph
lereux frere de l'accouchée et marie alexandrine denecker
ont certifié conforme a la verité, et la representition
qui ma été faite de l'enfant denommé , j'ay redigé en vertu
des pouvoirs qui me sont delegués le present acte que
ledit louis valentin montheron a signé avec moy, et
les deux themoins philippe joseph lereux, et marie alexandrine
denecker ont déclaré ne scavoir signer ni ecrire de ce
interpellé,
fait a la maison commune de wizerne le jour mois, et an
ci dessus / . *Delatour officier* *l. v. motheron, of. m.*
public